

A retourner  
signé avec les  
documents  
d'inscription

## - ECOLE D'AVIRON - J12 à J14

### SAISON 2019 -2020

Jours et horaires des séances d'entraînement de l'école d'aviron :

**J12, J13, J14 :**  
né en 2008, 2007, 2006

Du 4 Septembre au 16 octobre :  
mercredi et samedi de 13h30 à 16h30

A partir du 6 Novembre :  
mercredi et samedi de 13h30 à 16h00

+

jeudi de 18h à 20h,  
*dimanche de 9h à 12h*

*Les séances en italiques correspondent aux entraînements optionnels ou de remplacement.*

#### EN S'INSCRIVANT AU CLUB LE JEUNE S'ENGAGE A ETRE PRESENT :

##### **Pour les J12, J13, J14 :**

- > CHAMPIONNATS REGIONAUX : samedi 30 MAI 2020
- > REGATES DE MASSE : vendredi 8 au dimanche 10 MAI 2020
- > STAGE TERMINAL : du jeudi 21 au dimanche 24 MAI 2020
- > CHAMPIONNATS DE ZONE BATEAUX COURTS (sur qualif.) : du 12 au 14 JUIN 2020
- > CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE : vendredi 26 au dimanche 28 JUIN 2020

## Pièces à fournir le jour de l'inscription :

- ✓ feuille d'inscription dûment renseignée
- ✓ le règlement complet de l'adhésion (possibilité de régler en plusieurs fois sans frais)
- ✓ certificat médical portant la mention « pratique de l'aviron en compétition »
- ✓ fiche sanitaire de liaison
- ✓ attestation d'assurance complémentaire
- ✓ un brevet de natation de 50 mètres
- ✓ ce document signé par les parents et le jeune rameur (voir au verso)

### OBJECTIFS DE L'ECOLE D'AVIRON

Objectifs	Formation athlétique généralisée Acquérir les compétences techniques et sportives requises pour intégrer la section Compétition Appropriation des valeurs du club (dépassement de soi, travail, humilité, esprit collectif, respect de soi, d'autrui et du matériel) Apprentissage de la vie en groupe, de l'effort et de la combativité Sensibilisation et participation à la vie associative
Moyens	Régularité dans la pratique Encadrement par des salariés diplômés d'Etat Offre sportive fédérale Jeune Régionale et Nationale Brevets de Rameur (bronze, argent, or) Régates régionales, Championnat régional et national de l'offre jeune

### LE SUIVI DE CETTE FORMATION ENGAGE LE CLUB, LE JEUNE INSCRIT ET LES PARENTS

Il existe un contrat moral entre le club, le jeune inscrit et les parents afin d'assurer une formation de qualité. L'aviron est un sport qui nécessite la sécurisation du bassin d'entraînement, une logistique conséquente et donc la mobilisation d'une équipe importante d'entraîneurs professionnels et de bénévoles pour assurer la qualité des séances.

Ainsi, l'inscription au club engage le rameur à :

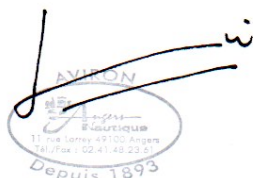
- Participer à l'ensemble des séances planifiées ;
- Respecter les horaires d'entraînement ;
- Lire et respecter le règlement intérieur du club (disponible au club et sur le site internet du club) ;
- Vos parents participent ponctuellement à la vie de l'association pour renforcer l'équipe logistique et la sécurité lors des déplacements sportifs.

Ainsi, l'inscription au club engage Angers Nautique Aviron à :

- Accueillir le jeune à chaque séance d'entraînement dans les créneaux fixés
- Accompagner le jeune dans sa progression athlétique et technique et l'amener à son meilleur niveau suivant son engagement sportif
- Définir un programme d'entraînement adapté à sa catégorie d'âge

Stages et compétitions : Une contribution financière vous sera demandée-; le port de la combinaison aux couleurs du club est obligatoire pour toutes les compétitions officielles.

Le Président :



l'athlète :

les parents :